

Déjouer les pièges d'un contrôle URSSAF en agence d'emploi

1 jour
7 heures

Objectif professionnel : cette formation, spécialement conçue pour les agences d'emploi, apporte une mise à jour opérationnelle sur les règles de paie applicables. Elle permet aux collaborateurs de se préparer à un contrôle URSSAF en intégrant les évolutions récentes et en maîtrisant les points sensibles propres à l'intérim afin de limiter les risques de redressement et de sécuriser l'activité.

Objectifs pédagogiques :

Situer le cadre et les enjeux du contrôle	Identifier les principaux chefs de redressement dans l'intérim	Se préparer au contrôle	Gérer le contrôle et ses suites
---	--	-------------------------	---------------------------------

Tout collaborateur d'agence en charge de la paie

Prérequis : Niveau « Fondamentaux de la paie intérimaire : calculer la paie brute »

Modalités techniques et pédagogique de la formation

→ Formation à distance en visioconférence (classe virtuelle) avec l'outil ZOOM

→ Une assistance technique et pédagogique du bénéficiaire

Gilles GURY / ggury@managir.com / 0640193050 pour la partie technique

Consultant formateur Man'Agir pour la partie pédagogique

Encadrant Pédagogique

Formateur consultant expert du Travail Temporaire
Gilles GURY

01 45 23 22 85

contact@managir.com

Encadrant Technique

Responsable digital, administrateur web, LMS, spécialiste du digital learning.

Gilles GURY

01 45 23 22 85

digital@managir.com

com

Le délai d'assistance pédagogique et/ou technique est de 72h à réception de la demande du stagiaire. Délai variable en fonction de la disponibilité des assistants

Groupe de 4 à 8 participants

Profil des formateurs consultable sur www.managir.com

1. Situer le cadre et les enjeux du contrôle
Se repérer dans l'architecture de la Sécurité sociale, la hiérarchie des normes et le BOSS

Identifier les risques encourus (responsabilité pénale, majorations, responsabilités partagées avec l'entreprise utilisatrice)

Appréhender la procédure de rescrit social comme outil de sécurisation en amont

Modalités pédagogiques : classe inversée, exposé

2. Identifier les chefs de redressement les plus fréquents dans l'intérim

Analyser les pratiques sensibles : heures supplémentaires, congés payés, IFM/ICP

Clarifier les règles applicables aux frais professionnels selon les secteurs à risque (BTP, transport...)

Repérer les exonérations et réductions spécifiques aux ETT et leurs conditions d'application

Modalités pédagogiques : exposé, études de cas

3. Se préparer au contrôle

Analyser l'avis de passage

Vérifier la cohérence

Paie/DSN /Comptabilité par un audit préventif

Fiabiliser la DSN

Analyser le FEC

Modalités pédagogiques : exercices sur chaque thème avec simulation à partir de cas concrets

4. Gérer le contrôle et ses suites

Distinguer les droits et obligations de l'entreprise et de l'agent de contrôle (Charte de cotisant contrôlé)

Conduire le contrôle (dialogue, transmission des documents, suivi des échanges)

Réagir à une lettre d'observations

Préparer une défense, saisir la CRA, envisager une transaction

Modalités pédagogiques : exercices saisine de la CRA

Horaires habituels de formation 9h30 – 17h30

Evaluation des compétences en début et en fin de formation. Mesure de satisfaction en fin de session.

Mesure de satisfaction du donneur d'ordre à ± 8 jours, évaluation par « Avis Vérifiés » à ± 1 mois, mesure de satisfaction et d'impact à ± 3 mois. Possibilité de questionnaire complémentaire par mail pendant 30 jours

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

01 45 23 22 22 ou ggury@managir.com

Réf. 314-009

Version 100925